

Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour la Télédistribution

Condensé du compte rendu du Comité Syndical du 29 mars 2024 à Fort-Mardyck

- Présentation du Rapport de préparation du Débat d'Orientation Budgétaire ainsi que le Débat d'Orientation Budgétaire. Cela permet de visualiser les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels, la structure et gestion de la dette et la poursuite du désendettement. Au cours de cette présentation, le Président a annoncé que le coût à la prise baisse de 20 €, il passe de 95 € à 75 €. Cette baisse est possible en raison du versement en co-investissement des opérateurs et à l'allongement de la durée de l'amortissement du réseau. Avis favorable à l'unanimité du Comité.
- Suite la mise en place de la nouvelle nomenclature M57, les durées d'amortissement ont pu être modifiées. C'est pourquoi la durée de l'amortissement du réseau, qui devient facultatif, passe de 30 ans à 60 ans. Cela permet de réaliser une baisse de 650 000 € par budget de dépense. Avis favorable à l'unanimité du Comité.
- Le poste d'adjoint administratif actuel est un poste à temps non complet à raison de 17h30 hebdomadaire. Les missions prévues à ce poste se sont diversifiées et demandent beaucoup de temps et il est évident qu'elles ne peuvent pas être remplies correctement. La durée du temps de travail hebdomadaire sera modifiée par un temps complet à partir du 1^{er} mai 2024. Avis favorable à l'unanimité du Comité.
- Point divers :
 - La Belgique a changé la fréquence de ses chaînes et a réduit la puissance du signal. Un investissement de 40 000 € a été effectué dans de nouveaux équipements afin de recevoir et redistribuer les 4 chaînes belges BRF, Tipik, La Une et La Trois. Actuellement, ces chaînes sont diffusées sur deux codages différents. Malgré tout, certains téléviseurs ne parviennent pas à décoder les signaux de ces chaînes, il est donc nécessaire de brancher un décodeur DVB-T2. Avant l'achat d'un décodeur, il est possible d'en emprunter un gratuitement pour une durée de 24h, au bureau du SIVU dans le but de vérifier la compatibilité avec le téléviseur.